



Mon employeur ne me plannifit plus !!!!!

Par **victorp18**, le **31/05/2011** à **16:55**

Bonjour,rnrnde puis un mois, je subit un harcèlement moral par deux collègues de travail.rnHier étant poussé à bout, j'ai dit à un de mes managers que j'allais arrêté car je n'en pouvait plus. (mais rien d'officiel, et ni de deposition de lettre de demission)rnce manager est allé le répété à un autre.rnne travaillant pas aujourd'hui, une collègue me contacte en urgence pour me signaler que ma directrice ne m'a pas planifié pour la semaine prochaine.rnje suis à temps partiel, en CDI. rnque puis je faire ?

Par **Cornil**, le **02/06/2011** à **16:52**

Bonsoir Victorrn[citation]que puis je faire ? [/citation]rnBen il faudrait d'abord savoir si tu as l'intention de retourner au boulot ou pas. rnA+ sans doute

Par **conseiller du salarié**, le **02/06/2011** à **18:44**

Bonjour VictorrrnVotre employeur doit vous fournir un travail et un salaire comme stipulé dans votre contrat de travail. rnrnSi vous pensez être victime de harcèlement de la part de vos collègues, parlez en à votre employeur, il a une obligation de résultat en matière de sécurité (votre sécurité).rnrnBon courage.